

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

[Accueil](#)[Recherche boamp.fr](#)[Avis n° 26-62989](#)

Détail de l'avis 26-62989

Avis n° 26-62989

Publié le 26 juin 2026

Date limite de réponse le 07/09/2026 à 12h00



Transports sanitaires hélicoptérés région Nouvelle-Aquitaine

DÉPARTEMENT : 24 33 64 86 87**ACHETEUR :** Centre hospitalier de la côte basque**TYPE D'AVIS :** Avis de marché**PROCÉDURE :** Procédure Ouverte**Références complètes :** Avis n° 26-62989**Référence de TED :** 438956-2026 - annonce diffusée le 26 juin 2026

Historique des avis liés à cette procédure:

26 juin 2026 - Avis n° 26-62989 - Avis de marché

[Cacher le contenu de l'annonce](#)[Obtenir un extrait de l'avis \(PDF\)](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : **24, 33, 64, 86, 87**Annonce n° **26-62989**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre hospitalier de la côte basque

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de transports sanitaires hélicoptérés région Nouvelle-Aquitaine

Description : Transports sanitaires hélicoptérés relevant de l'aide médicale d'urgence en région Nouvelle-Aquitaine pour les établissements publics de santé suivants : CH de la Côte Basque (SAMU 64A), CHU de Bordeaux (SAMU 33), CHU de Limoges (SAMU 87), CH de Périgueux (SAMU 24) et CHU de Poitiers (SAMU 86). Le contrat est passé sous la technique d'achat de l'accord-cadre mono attributaire. Il est composite et comprend une partie fixe forfaitaire mensuelle correspondant à la mise à disposition des appareils, des personnels mobilisés pour la prestation (pilote, assistant de vol, mécaniciens), aux infrastructures, aux prestations de maintenance, aux frais de structures et à l'ensemble des frais fixes associés à chaque Base et une part variable correspondant au prix de l'heure de vol, fixé par Base, comprenant tous les frais associés, qui s'exécutent au fur et à mesure de la survenance des besoins, déclenchée par un ordre de mission demandé par les SAMU de chaque Etablissement. En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord cadre est prévu sans minimum mais avec un maximum en valeur de 431 000 000 € HT (part fixe + part variable).

Identifiant de la procédure : 54b3a50e-3234-4fc6-acc-77576ac751c0

Identifiant interne : 07_2026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le Centre Hospitalier de la Côte Basque, le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, le Centre Hospitalier de Périgueux et le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ont constitué un groupement de commandes pour la mise en œuvre des Transports Sanitaires Hélicoptérés en Région Nouvelle-Aquitaine. Conformément aux dispositions des articles L.2113-6 et suivants du Code de la commande publique, le Centre Hospitalier de la Côte Basque, désigné coordonnateur de ce groupement de commandes, signe et notifie un marché unique. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification, point de départ de la phase de préparation à la mise en œuvre des prestations. Chaque base fait l'objet d'une durée d'exploitation de 11 ans à compter de sa mise en service effective. L'exécution des prestations

de transports sanitaires hélicoptérés débutera de manière échelonnée :- Base de Limoges à compter du 1er septembre 2027 à 08h01, -Base de Bayonne à compter du 1er octobre 2027 à 08h01, - Base de Bordeaux à compter du 2 novembre 2027 à 08h01, - Base de Poitiers à compter du 1er décembre 2027 à 08h01, - Base de Périgueux à compter du 29 décembre 2027 à 08h01. La fin d'exécution de la prestation est ainsi prévue pour chacune des bases :- Base de Limoges à compter du 1er septembre 2038 à 08h00, -Base de Bayonne à compter du 1er octobre 2038 à 08h00., - Base de Bordeaux à compter du 02 novembre 2038 à 08h00, - Base de Poitiers à compter du 1er décembre 2038 à 08h00, - Base de Périgueux à compter du 29 décembre 2038 à 08h00. Les prestations unitaires "heures de vol" feront l'objet d'un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum en valeur de 100 100 000.00 € HT sur la durée totale (11 ans) et pour l'ensemble des 5 bases. Le montant maximum de l'accord cadre comprenant la part fixe forfaitaire mensuelle et la part variable relative aux heures de vol est de 431 000 000.00 € HT Maximum sur la durée totale du marché et pour l'ensemble des 5 bases.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60443000 Services de secours aérien

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60400000 Services de transport aérien

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34711500 Hélicoptères

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Vienne (FRI23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 323,100,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 431,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les conditions et modalités de visites obligatoires des sites sont précisées à l'article 5.2 du règlement de la consultation : - SAMU 64A (CH de la Côte Basque) le 6 juillet 2026 de 9h à 12h - SAMU 33 (CHU de Bordeaux) le 7 juillet 2026 de 9h à 12h - SAMU 24 (CH de Périgueux) le 8 juillet de 9h à 12h - SAMU 87 (CHU de Limoges) le 9 juillet 2026 de 9h à 12h - SAMU 86 (CHU de Poitiers) le 10 juillet de 9h à 12h. Pour la visite de l'aéroport de Biarritz Côte Basque, celle-ci n'est, contrairement aux visites des bases, pas obligatoire mais elle est fortement conseillée. Les modalités et la date de cette visite sont mentionnées à l'article 5.2 du règlement de la consultation. Les candidats peuvent obtenir es renseignements complémentaires jugés nécessaires à l'établissement de leur proposition en transmettant leurs questions au plus tard le 28 août 2026, en cliquant sur le lien "Poser une question" disponible dans le bloc "Question" de la plateforme PLACE à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Une réponse sera alors adressée, à tous les opérateurs économiques ayant retiré e dossier de consultation en précisant leurs coordonnées, au plus tard le 01/09/2026. Identifiant interne de la consultation sur PLACE : 07_2026

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Transports sanitaires hélicoptérés région Nouvelle-Aquitaine

Description : Transports sanitaires hélicoptérés région Nouvelle-Aquitaine : Le marché prendra effet à compter de sa date de notification, point de départ de la phase de préparation à la mise en œuvre des prestations. Chaque base fait l'objet d'une durée d'exploitation de 11 ans à compter de sa mise en service effective. L'exécution des prestations de transports sanitaires hélicoptérés débutera de manière échelonnée : - Base de Limoges à compter du 1er septembre 2027 à 08h01, -Base de Bayonne à compter du 1er octobre 2027.

à 08h01, - Base de Bordeaux à compter du 2 novembre 2027 à 08h01, - Base de Poitiers à compter du 1er décembre 2027 à 08h01, - Base de Périgueux à compter du 29 décembre 2027 à 08h01. La fin d'exécution de la prestation est ainsi prévue pour chacune des bases :- Base de Limoges à compter du 1er septembre 2038 à 08h00, - Base de Bayonne à compter du 1er octobre 2038 à 08h00., - Base de Bordeaux à compter du 02 novembre 2038 à 08h00, - Base de Poitiers à compter du 1er décembre 2038 à 08h00, - Base de Périgueux à compter du 29 décembre 2038 à 08h00. Les prestations unitaires "heures de vol" feront l'objet d'un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum en valeur de 100 100 000.00 € HT sur la durée totale (11 ans) et pour l'ensemble des 5 bases. Le montant maximum de l'accord cadre comprenant la part fixe forfaitaire mensuelle et la part variable relative aux heures de vol est de 431 000 000.00 € HT Maximum sur la durée totale du marché et pour l'ensemble des 5 bases.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60443000 Services de secours aérien

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60400000 Services de transport aérien

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34711500 Hélicoptères

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Vienne (FRI23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 11 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 323,100,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 431,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La donnée "0" renseignée au champ "nombre maximal de candidats / participants" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique. Elle doit s'entendre comme le fait qu'il n'y a pas de limite au nombre de candidats/ participants.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer aux règlement de la consultation (article 7.2)

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 28/08/2026

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/09/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché est justifiée par l'amortissement d'investissements matériels lourds nécessaires à l'exécution du service (appareils biturbines neufs ou récents) et par la nécessité de garantir une continuité de service public de santé sur un cycle pluriannuel.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être

exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre hospitalier de la côte basque

Numéro d'enregistrement : 26640567900017.

Adresse postale : 13 AVENUE INTERNE JACQUES LOEB

Ville : BAYONNE

Code postal : 64100

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés du CH de la Côte Basque

Adresse électronique : gestion.marches@ch-cotebasque.fr

Téléphone : 0559443106

Adresse internet : www.ch-cote-basque.fr

Profil de l'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : 50 cours Lyautey - Villa Noulibos

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : 05 59 84 94 40

Adresse internet : www.pau.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 59c57db5-069a-4468-a135-52144b30e70b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/06/2026 à 12:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :
français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2026

Cacher le contenu de l'annonce

Obtenir un extrait de l'avis (PDF)

